

Environnement fiscal

Madagascar figure parmi les pays à harcèlement anormal

Les pays du Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye) offrent toujours le meilleur environnement des affaires - avec l'Afrique australe - en Afrique, et dans tous les domaines (infrastructures, douanes, administration, législation, environnement économique et financier, social, socio-culturel, coût des facteurs et développement durable), à l'exception d'un seul : le comportement du fisc.

En effet, d'après le rapport 2009 du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN), les contrôles fiscaux sont plus cléments dans les pays d'Afrique australe (Afrique du Sud, Lesotho, Botswana, Namibie, Zimbabwe et Zambie), en Afrique orientale (Kenya et Ouganda), au Gabon et en Egypte, que dans le reste du continent.

Le rapport du CIAN classe les pays en fonction du degré d'écart par rapport à un comportement normal en la matière sur une échelle qui compte cinq niveaux : "*contrôles fiscaux normaux effectués dans les règles*" (où figurent les pays cités plus haut), "*environnement fiscal considéré comme anormal*" (<http://www.pic.mg/Gaze>), "*ponctuel*" (Maroc, Algérie, Tunisie, Niger, Ghana et Madagascar), "*environnement fiscal dégradé, harcèlement fréquent*" (Ethiopie, Sénégal, Sierra Leone, et Burkina Faso), "*environnement fiscal malsain, harcèlement intense*" (Angola, Nigeria, Liberia, Guinée, Mali et Mauritanie) et, enfin, "*environnement fiscal irrationnel, harcèlement insupportable*" (Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun, Tchad, Soudan, République centrafricaine, Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo, Tanzanie et Mozambique).

Quatre pays ne figurent pas dans ce classement (Libye, Erythrée, Djibouti et Somalie) en raison de l'indisponibilité d'informations sur la fiscalité chez eux...